N° 13.

Rapport.

De la Commission chargée de l'examen du Projet de loi contenant le Budget des dépenses du Ministère des Finances.

Messieurs

La Commission que vous avez nommée dans votre Séance du 25 de ce mois, pour examiner le projet de loi relatif au budget des Finances de 1832, avant de se livrer aux investigations que ce travail exige, à jugé nécessaire de prier Monsieur le Ministre des Finances de se Rendre près d'elle pour lui demander des éclaircissemens préalables;

C'est après les avoir obtenus, qu'elle à l'espoir fondé que le service de ce Ministère ne souffira pas des diminutions faites sur quelques Articles de son budget par la Chambre des Représentans.

Satisfaite sur ce point, votre Commission est entrée dans l'examen de tous les articles du budget. Je vais avoir l'honneur de vous soumettre ses observations.

Chapitre premier.

Administration Centrale.

Art. 1er. Traitement du Ministre	Somme demandé fl	10,000 "
aucun changement s'a eu lieu		209,737 "
Art. 2. Traitement des employés fl. 236,866 " Somme allouée		
Diminution fl. 27,129 " qui porte sur		
N° 2. Traitement du sécrétaire général	fl	1,000 "
3. Sécrétariat général		2,500 "
4. Administration Centrale de la trésorerie générale		3,050 "
5. Administration Centrale des contributions directes et garantie		2,800 "
6. Administration Centrale de l'enregistrement et des domaines		15,829 "
8. Administration Centrale du Cadastre		1,350 "
9. Administration de la Monnaie		1,500 "
Total	fl	28,029 "

il a été voté un crédit supplémentaire à l'administration des postes pour la surveillance des Messageries. 900 "
Reste diminution sur l'article 2. . . fl. 27,129 "

Article 3.

Matériel et dépenses diverses fl. 59,500. Somme allouée: 27,700
Diminution, fl. 31,800, repartie comme suit:

N° 11. Frais de tournées des chefs en Inspection Générale 1,300 "
12. Frais d'impressions, fournitures de Bureau, ports de lettres &. 5,000 "
13. Eclairage et chauffage de toute l'Administration, . . 2,000 "
14. Entretien des locaux, et entretien des Meubles, . . 1,500 "
15. Dépenses imprévues, ... 22,000 "

Article 4.

Service de la Monnaie et entretien du local.
Demandé à fl. 46,700. Alloué à fl. 22,700. Diminution 24,000 "
Cette diminution à été proposée par Monsieur le Ministre et s'applique à la confection des modèles, poinçons, matrices, contre-matrices formant le système complet pour les diverses monnaies.

Chapitre 2.

Administration du Trésor dans les Provinces.

Art. 1. et 2. Crédit demandé fl. 143,750, n'a subi aucune réduction.

Chapitre 3.

Administration des Contributions Directes, Douanes et accises, Poids et Mesures.

Art. 1er Traitement et remises des employés, crédit demandé fl. 3,082,335
Crédit alloué fl. 3,108,635. Augmentation 26,300.
Cette augmentation provient de la réunion au Ministère des Finances de l'administration des Poids et Mesures distraite du Ministère de l'Intérieur, pour laquelle on a voté une somme de fl. 30,000. le même article à subi les diminutions suivantes.

N° 1. Traitement des Directeurs, ... 1,000 } fl. 3,700
19. Traitement des vérificateurs de la comptabilité, 2,700 }
Somme de l'augmentation, . 26,300

Article 2.

Matériel et dépenses diverses, 306,136. " Crédit alloué, 253,310
Différence, 52,826 " repartie comme suit:

N° 31. Frais de Bureaux pour vérification de la comptabilité 3,336
33. Indemnité des controleurs pour la vérification des Bureaux 8,165
35. Frais d'impression 25,000
37. Ports de lettres frais du transport du Matériel. . . 1,325
44. Indemnité aux employés de la Douane pour la sup-
=pression des léges, proposée à 35,000, réduites de, 20,000
45. Dépenses imprevues proposées à 10,000, réduites, . . 5,000
62,826

Cet article à été majoré de . . . 10,000
52,826

Pour frais de Bureau, Matériel, confection d'étalon et d'Instru
mens dépendans des poids et mesures ce qui reduit le chif-
=fre de cet article à ff. 52,826.

Chapitre 4.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Art. 1er Traitement et remises des employés, 294,745" alloué à 286,180,75
Difference, 8,564,25.

N° 1. à 5. Sur les traitemens des Directeurs inspecteurs,
verificateurs de 1re et 2e classes, . . . 6,822"
N° 14. Sur les traitemens des employés de toute nature dans
les provinces, ... 2,547"
N° 15. Sur les traitemens des agens forestiers, . . 2,795,25
Diminution . 12,164,25
N° 12. Cet article à été majoré pour traitement fixé des
1ers Commis et commis-adjoints, porté par
erreur à 14,700. et qui auroit dû être porté à 18,300:
Difference. 3,600
Total de la diminution 8,564 25

Article 2.

Remises des Receveurs, 280,081, alloué à 271,934,35; difference 8,146,6
qui ont été globalement réduits sur les N° 6, 7, 8, 9, 10, et 11, relatifs
aux taux des recettes.

Article 3.

Matériel et dépenses diverses, 219,530" alloué à 175,230
difference 44,300. qui ont porté sur le
N° 19. Confection des timbres et impressions, . . 10,000"
21. Frais de poursuites, d'instances et autres actes, 5,500"
23. Dépenses éventuelles ou imprevues, . . . 28,800"
Total ff. 44,300.

Chapitre V.

Administration des Postes.

Art. 1er. Traitemens des employés. 119,513 99; alloué à 118,113,99; différence 1,400" cette somme a été réduite du traitement général des employés.

Art. 2. Matériel et dépenses diverses, porté à 141,274,85; aucune réduction n'a eu lieu sur cet article.

Art. 3. Service rural. 100,000" alloué 60,000; différence 40,000, diminué sur ce service, comme suffisant pour les 8 mois de l'exercice courant.

Chapitre VI.

Administration du cadastre.

Art. 1er. Traitemens des employés. 115,100" alloués à 112,300"; diminution 2,800" qui porte sur tous les employés.

Art. 2. Matériel et dépenses diverses. 334,900 alloués à 284,900; différence 50,000, qui ont été diminués d'accord avec Monsieur le Ministre sur le matériel et dépenses diverses.

Titre II.

Chapitre 1er. Remboursement et restitution, 100,000. Aucune observation, la somme proposée est accordée.

Art. 1er. Non valeurs. Art. 1, 2, 3, 4, sur l'impôt foncier, personnel, patentes et redevances des mines, ensemble 515,805"; aucune réduction n'a été proposée.

Art. 2. La Commission croit que le crédit demandé à 228,567" pour les provinces du Limbourg et Luxembourg ne peut être refusé.

La Commission, après avoir scrupuleusement examiné article par article le budget des Finances pour 1832, observe que les traitemens et remises des employés proposés par le Gouvernement à la somme de 4,202,390,99, et alloués par la chambre des Représentans pour la somme de 4,150,651.09, ont été diminués de 51,739.90; le matériel proposé à 1,181,340.80 et alloué à 992,414.85 donne une diminution de 188,926.

La Commission croit que de nouvelles économies sont impossibles pour le bien-être du service; elle espère que le Gouvernement s'occupe activement du système d'impôt à établir en 1833. Il est plus qu'urgent de proposer à la Chambre des Représentans la loi de principe, afin de s'occuper ensuite du détail réglémentaire d'exécution de chaque Loi;

Cette mesure est indispensable, nos ressources annuelles en tems de paix ne pouvant couvrir à plusieurs millions près notre dépense ordinaire. N'imitons pas le Gouvernement déchu qui, en moins de 15 années, a aliéné presque tous nos beaux domaines estimés à plus de 100 millions et augmenté la dette de plus de 30 millions d'intérêts pour ces.

La Commission recommande cette dernière observation à Monsieur le Ministre et conclut à l'unanimité, par mon organe, à l'adoption du budget du Ministre des Finances, montant à fl. 5,741,570.94.

Bruxelles, le 30 Avril 1832.

Signés, Le Comte Vilain XIIII,
Le Baron de Secus,
Le Comte De Merode.
De Gorge Legrand,
J. Engler.